Ville de Reuilly
02 54 03 49 00
mairie@reuilly.fr
www.reuilly.fr

Les élus vous informent

Très belle année 2022

Illuminations de la Mairie

Retrouvez-nous sur nos réseaux :

Janvier 2022
N° 218

Mot du Maire

Chères Reuilloises, chers Reuillois,

Ce premier feuillet « les Élus vous informent » de l'année, devait précéder de quelques jours la date retenue aujourd'hui pour la cérémonie des « Vœux du Maire et de la municipalité », le 14 janvier 2022 ; hélas, les mesures prises par les pouvoirs publics ne permettent pas le déroulement de cette cérémonie.

Malgré une situation sanitaire extrêmement défavorable, je veux vous souhaiter une belle année 2022 à vous et à vos proches, une année 2022 qui permettra la maîtrise de la pandémie, une année 2022 qui offre à chacun d'entre nous un possible avenir à la hauteur de nos attentes, une année 2022 qui donne à nos collectivités territoriales les moyens décisionnels et financiers de leur développement : encore une fois, notre destin est entre nos mains.

Je vous propose de développer cette réflexion, avec la situation de notre commune en forme de bilan puis de prospective, dans une communication spécifique "Voeux du Maire et de la Municipalité".

Bien à vous, Yves Guesnard

Lauréats du brevet avec mention « bien » ou « très bien »

Le Département de l'Indre attribue des prix aux élèves ayant obtenu une mention « très bien » ou « bien », au brevet des collèges lors de la session 2021.

La municipalité souhaite récompenser, à son tour, chacun des lauréats. Ils seront informés individuellement de la nature de la récompense très prochainement.

Distribution des sacs de « Déchets ménagers »

La **distribution des sacs de déchets ménagers** par les conseillers municipaux aura lieu à la salle des fêtes aux dates suivantes :

le vendredi 21 janvier	le samedi 22 janvier	le lundi 24 janvier
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30	de 9h à 12h	de 14h à 17h30

Vaccination Covid-19

Une nouvelle session de vaccinations contre la Covid-19 se déroulera à la salle des fêtes de Reuilly le **mardi 25 janvier de 14h à 18h**.

Les personnes intéressées pour leur 1ère, 2ème ou 3ème dose peuvent se manifester en mairie au 02 54 03 49 00 pour être inscrites auprès de l'organisateur de cette vaccination.

Horaires de la mairie

À compter du 1er janvier 2022, **les horaires d'ouverture de la mairie le mercredi matin sont étendus jusqu'à 12h30.** La mairie sera donc ouverte le mercredi matin **de 08h30 à 12h30.**

Le Père-Noël à Reuilly

Le Père-Noël était de passage à Reuilly le 18 décembre et en a profité pour faire une séance photo devant la mairie, dans son traîneau, avec les enfants. Plus de 160 photos ont été réalisées et tous les enfants sont repartis avec une photo offerte par la Municipalité.

Parents et enfants étaient ravis !

Nouveaux horaires pour la Borne de téléconsultation

Le cabinet de téléconsultation est maintenant ouvert le lundi de 10h30 à 12h, le mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 10h à 12h. Pour prendre rendez-vous, Il suffit **d'appeler la mairie au 02 54 03 49 00** aux horaires d'ouverture.

Personnel communal

◄ Service civique auprès des seniors

Volontaire pour cette mission, **Miléna RUFFIN** est recrutée en tant que Service Civique. Depuis le 20 décembre et jusqu'au 19 juin 2022, elle a pour objectif de tisser un lien avec les personnes âgées, de lutter contre l'isolement et de faciliter les besoins de la vie courante pour les seniors dépendants.

Elle sera présente dans les différents lieux culturels et administratifs de la commune, en appui du service des courses à domicile et dans le cadre des activités du Club Loisirs et Amitié.

La mission pourra évoluer en fonction de sa motivation, de ses compétences spécifiques, de ses idées et des constats qui seront faits auprès des personnes tout en apportant sa propre vision dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Accueil et secrétariat du Maire ►

Pour renforcer l'équipe d'accueil et de secrétariat de la mairie, **Marie-Claude BLASZKA**, ancienne salariée de la Halle en reconversion professionnelle, nous a rejoints pour une durée déterminée et répondra à vos demandes en mairie ou par téléphone. Nous lui souhaitons également la bienvenue.

Pour les Jeunes

Le centre de loisirs (3-11 ans) et le Cap Jeunesse (11-17 ans) seront ouverts pour les vacances d'hiver du lundi 7 février au vendredi 18 février. Les inscriptions seront possibles sur le Portail-Famille dès le vendredi 7 janvier à 14h et cela jusqu'au mercredi 12 janvier à 23h59.

Centre de Loisirs

Le thème « **Il était une fois, un village Gaulois** » servira de support à l'équipe des animateurs pour proposer un programme d'activités ludiques (des créations, des jeux, des histoires…).

Cap jeunesse

Des activités comme de la Peinture sur toile, le Loup-Garou ou un Rallye Photo seront proposées aux ados.

Pour les Seniors

Pass Seniors 2022

Vous avez reçu (ou allez recevoir très prochainement) **l'édition 2022 du Pass Seniors** avec encore plus d'activités et de services qu'en 2021. Nous vous invitons à retourner en mairie la dernière page avec vos renseignements et autorisations afin de continuer d'obtenir de façon régulière toute l'information qui vous est destinée.

Atelier informatique

La municipalité vous informe qu'il reste encore des places pour l'atelier numérique qui se déroulera à partir du 1er février 2022 pour 10 séances, tous les mardis de 14h30 à 16h30. Informations supplémentaires et inscriptions en mairie au 02 54 03 49 00.

Balade mensuelle

La sortie du mois, qui se déroulera désormais le mercredi, vous emmènera **le 26 janvier prochain à l'Abbaye Saint Martin de Massay.** Vous recevrez prochainement les informations par voie postale. Une participation financière de 2€ par personne sera demandée.

Gymnastique douce

Les activités sportives reprennent à compter du 6 janvier, tous les jeudis. Pendant 2 mois, 6 séances de gymnastique douce vous seront proposées. Informations supplémentaires et inscriptions en mairie au 02 54 03 49 00.

Pôle culturel

Une plage horaire dédiée aux activités des seniors est aménagée à la médiathèque, les jeudis après-midi. Le public reste accueilli du mardi au samedi selon les horaires ci-dessous :

	Média-thèque	Maison de Reuilly
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	10h - 12h 15h30 - 18h	14h - 17h30
Mercredi	14h30 - 18h	14h - 17h30
Jeudi	10h - 12h	14h - 17h30
Vendredi	10h - 12h 15h30 - 18h	8h - 12h 14h - 18h
Samedi	10h15 - 12h	9h30 - 12h 14h - 17h30
Dimanche	Fermée	Fermée

Permanence des élus

Ce mois-ci, **la permanence des élus se déroulera :**

Le samedi 8 janvier de 10h à 12h.

Cette permanence vous permet de **rencontrer un ou plusieurs élus** et de discuter de sujets qui vous concernent et/ou qui concernent la ville.

Banque alimentaire

Prochaines dates d'ouverture :

- **mercredi 12 janvier**
- **mercredi 26 janvier**

La distribution se déroulera dorénavant dans le nouveau local, au 25 rue Voltaire.

Saisie par voie électronique

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité d'envoyer vos documents d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, etc...) de façon dématérialisée. Vous trouverez les renseignements utiles sur la page Urbanisme du site internet de la commune.

https://www.reuilly.fr/reuilly/demarches/autorisation-urbanisme

Test de circulation en centre-ville

Un test de circulation d'un semi-remorque se déroulera en centre-ville **le mercredi 19 janvier** après-midi. Ce test a pour but de mettre en conditions réelles une déviation « poids lourd » en cas de nécessité. **Le stationnement sera interdit** et une signalisation sera mise en place sur le trajet (rue Jean Jaurès, rue Victor Hugo et au croisement de la rue de l'Égalité avec la rue de la Gare).

Boite à livres

RAPPEL

Le principe de la boite à livres est de prendre 1 ou 2 livres en échange d'1 autre ou de 2 autres livres. **Respecter ce principe permet à tous de continuer de profiter d'un espace d'échange de qualité.**

Les boîtes à livres ne doivent pas devenir des annexes de la déchetterie.

Ordures ménagères

RAPPEL

Nous souhaitons rappeler une nouvelle fois **l'importance de ne déposer les sacs d'ordures ménagères que la veille au soir du ramassage**. En effet, des ordures restées trop longtemps dans la rue peuvent attirer des nuisibles.

Nous vous invitons également à **vous référer au calendrier de ramassage** afin de proposer le bon sac de tri selon la période du mois (bleu ou jaune).

Enfin, si vous constatez après le ramassage des sacs poubelles que **le vôtre n'a pas été pris** (erreur de tri ou de couleur de sac), **nous vous remercions de le récupérer**. Vous pourrez le présenter de nouveau après la correction de l'erreur ayant entrainé son refus par les services de la Communauté de Communes ou l'apporter en déchetterie.

Dépigeonnage

Pour lutter contre la prolifération des pigeons sur notre commune, un lieutenant de Louveterie assermenté sera présent dans la commune entre janvier et avril, sur arrêté préfectoral. Il procèdera à des tirs en journée, en toute sécurité, dans les zones infestées, afin de réduire la population des pigeons et ainsi, d'assainir l'espace public et protéger les propriétés publiques et privées.

Projet éolien : enquête publique

Une enquête publique est ouverte pour un projet d'installation de 3 aérogénérateurs sur la commune de Diou. Le dossier d'enquête publique est consultable à l'accueil de la mairie de Reuilly.

Le commissaire enquêteur siègera à la Mairie de Diou lors de permanences pour recevoir vos observations et propositions les 10 et 22 janvier de 9h à 12h, le 25 janvier de 14h à 17h et les 3 et 11 février de 14h à 17h.

Prochaines manifestations (prévisionnel selon conditions sanitaires)

- ~~**6 Jan.** : Galette des Rois et jeux du Club Loisirs et Amitiés à la Salle des fêtes,~~ ***Annulé***
- **8 jan.** → **9 fév.** : Exposition de Louis STECKEN (peinture) à la Maison de Reuilly,
- ~~**9 Jan.** : Concours de propagande organisé par l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,~~ ***Annulé***
- **13 Jan.** : Assemblée Générale de l'UNC-AFN à la Salle des fêtes,
- ~~**14 Jan.** : Vœux du Maire et de la municipalité à la Salle des fêtes,~~ ***Annulé***
- ~~**20 Jan.** : Galette de St Vincent et jeux du Club Loisirs et Amitiés à la Salle des fêtes,~~ ***Annulé***
- **21 Jan.** : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,
- **21** → **24 Jan.** : Distribution des sacs poubelle à la Salle des fêtes,
- **23 Jan.** : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,
- **25 Jan.** : Vaccination contre la Covid-19 organisée par la municipalité et le CPTS Berry Vierzon Sologne à la Salle des fêtes,
- **29 Jan.** : Assemblée Générale d'ULM Azur à la Salle des fêtes,
- **29 Jan.** : Concours de belote du Judo-Club Reuillois au Dojo de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,
- **4 Fév.** : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,
- **6 Fév.** : Saint Vincent Saint Blaise du Comité de St Vincent St Blaise à la Salle des fêtes
- **6 Fév.** : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT.

Maison de Reuilly

Venez découvrir l'univers de **Louis STECKEN** du 8 janvier au 9 février à la Maison de Reuilly !

Vie associative

Les Amis de Reuilly et de ses environs sont heureux de vous annoncer la sortie du 164ème numéro de leur bulletin.

Disponible à la lecture dès maintenant à la médiathèque.

La parole à l'opposition

Cher·ères Reuillois·es,

Tout d'abord, nous vous souhaitons une très belle année 2022. Que cette nouvelle année vous apporte de petits et grands bonheurs dans vos vies.

2022 va être décisive pour notre commune concernant la Santé avec le départ programmé du Dr Bonneau pour une retraite plus que méritée après ces longues années au service des reuillois·es.

Sachez que ce sujet est une priorité pour nous depuis le début du mandat. Une réunion avec l'équipe majoritaire est d'ailleurs déjà programmée pour laquelle nous avons pris certains contacts qui, nous l'espérons, aboutiront à des solutions concrètes.

Aussi, depuis le 1er décembre, un numéro départemental pour les gens sans médecins traitant avec une urgence non vitale est mis en place : le 116 117. Il est accessible du lundi au vendredi de 8h à 20h : plus d'informations sur notre page Facebook.

Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain